

À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

CHANGEMENT D'ORGANISATION

LE BAC BORDEAUX SERA COLLECTÉ **UNE SEMAINE SUR DEUX,**
LA MÊME SEMAINE QUE LE BAC JAUNE.

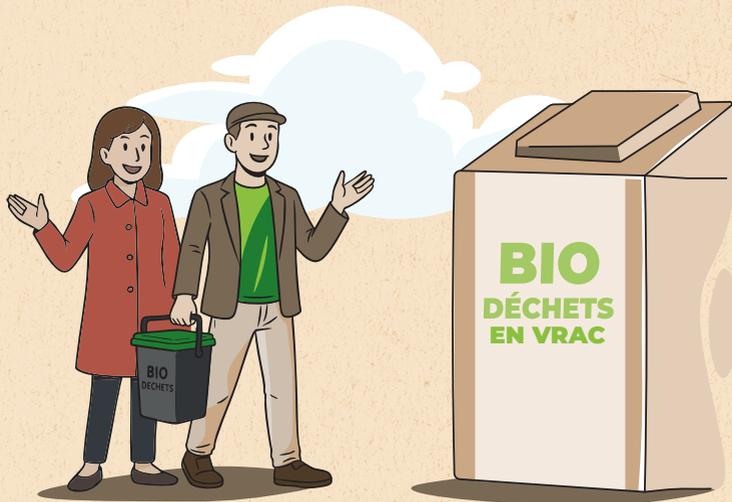
VOUS AVEZ UN JARDIN ?



Compostez les biodéchets **chez vous !**



Déposez les biodéchets alimentaires **en vrac** dans l'un des points d'apport volontaire (abris-bacs biodéchets) du territoire.



Les déchets verts restent à apporter en déchèterie.

OÙ METTRE VOS BIODÉCHETS ?

Obligation réglementaire | Loi AGEC
Interdiction de jeter les biodéchets dans le bac bordeaux.

VOUS SOUHAITEZ ACQUÉRIR UN COMPOSTEUR ?

Des composteurs à tarif préférentiel, sont proposés par la communauté de communes.



Biodéchets sensibles (viande, coquillages...) que je ne souhaite pas mettre dans mon composteur.

30%

DES DÉCHETS QUOTIDIENS SONT COMPOSTABLES



POUR TOUTE QUESTION SUR CES NOUVELLES MODALITÉS, CONTACTEZ-NOUS :

par téléphone au : 03 21 87 57 57

par mail à : service.dechets@terredes2caps.com

sur notre site : www.terredes2caps.fr

Suivez l'intercommunalité sur Facebook



DES CHANGEMENTS À VENIR (VOIR AU VERSO)

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER 2026	
1	L	1	M	1	S	1	L	1	J
2	M	2	J	2	D	2	M	2	V
3	M	3	V	3	L	3	M	3	S
4	J	4	S	4	M	4	J	4	D
5	V	5	D	5	M	5	V	5	L
6	S	6	L	6	J	6	S	6	M
7	D	7	M	7	V	7	D	7	M
8	L	8	M	8	S	8	L	8	J
9	M	9	J	9	D	9	M	9	V
10	M	10	V	10	L	10	M	10	S
11	J	11	S	11	M	11	J	11	D
12	V	12	D	12	M	12	V	12	L
13	S	13	L	13	J	13	S	13	M
14	D	14	M	14	V	14	D	14	M
15	L	15	M	15	S	15	L	15	J
16	M	16	J	16	D	16	M	16	V
17	M	17	V	17	L	17	M	17	S
18	J	18	S	18	M	18	J	18	D
19	V	19	D	19	M	19	V	19	L
20	S	20	L	20	J	20	S	20	M
21	D	21	M	21	V	21	D	21	M
22	L	22	M	22	S	22	L	22	J
23	M	23	J	23	D	23	M	23	V
24	M	24	V	24	L	24	M	24	S
25	J	25	S	25	M	25	J	25	D
26	V	26	D	26	M	26	V	26	L
27	S	27	L	27	J	27	S	27	M
28	D	28	M	28	V	28	D	28	M
29	L	29	M	29	S	29	L	29	J
30	M	30	J	30	D	30	M	30	V
		31	V			31	M	31	S

LES BONS GESTES DU TRI SUR LA TERRE DES 2 CAPS !
avec Gaïa



Emballages recyclables



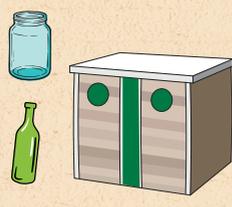
Ordures ménagères



Biodéchets



Colonne papier-carton



Colonne verre



Déchèterie (autres déchets)

POUR TOUT CE QUI NE SE JETTE PAS DANS LES BACS, RENDEZ-VOUS EN DÉCHÈTERIE :
du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE
2 fois / an.

Inscription obligatoire jusqu'à une semaine avant la collecte.
Tout déchet non-inscrit ne sera pas collecté.